

DÉLIBÉRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LOCMIQUÉLIC

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 26/12/2023
Publié le
ID : 056-265600536-20231205-D2023_028-DE

Le cinq décembre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le mercredi 29 novembre 2023

Etaient présents : Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Anne LE LAUSQUE, Anne GERMAIN,

Absents excusés : Erwan MARTEIL, Hélène NIO, François NICOLLE

Absents : Joël AUDRAN

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

D2023-028- TARIFS - REPAS DES AINES

Exposé :

Un repas est organisé cette année, à l'occasion de Noël, pour nos aînés de la commune. Cette année, le conseil d'administration a décidé d'élever l'âge de gratuité à 80 ans au lieu de 75 ans. Toutefois, les personnes souhaitant accompagner un proche au repas devront s'acquitter du prix du repas, fixé à 15€.

Proposition :

Il est proposé au conseil d'administration de fixer le prix du repas de fin d'année à 15 euros par personne. Un avis de somme à payer leur sera adressé pour règlement.

Décision :

Le Conseil d'Administration approuve la proposition ci-dessus à l'unanimité des votants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 5 décembre 2023

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT
La secrétaire



mis en ligne le 8 décembre 2023